

MAIRIE DE CRISSAY-SUR-MANSE

5a, Place de l'Eglise
37220 CRISSAY-SUR-MANSE
☎ 02.47.58.54.05
e-mail : crissay.mairie@wanadoo.fr



**Un des plus Beaux Villages
de France**

Nombre de membres afférant
au conseil : **11**
En exercice : **10**
Qui ont pris part aux
délibérations : **9**
Date de la convocation :
06/01/2017

Date d'affichage :
L'an deux mil dix-sept
06/01/2017

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE 13 JANVIER 2017

Le Treize Janvier à dix-huit heures trente minutes

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Michel MIRAULT, Maire.

PRESENTS : MIRAULT Michel, LEGROS Jean-Jacques, RICHARD Michel, ONDET Julien, LANDIER Jany, TROUBAT Isabelle, DE NOUEL Bertrand, BOND Marilyn

ABSENTS EXCUSES: CARRE LAUBIGEAU Xavier donne pouvoir à LANDIER Jany, MARTIN Agnès.

SECRETAIRE : M. Julien ONDET a été élu secrétaire

COMPTE RENDU DE SEANCE

Délibération n°2017-01-001 - Approbation du compte rendu précédent

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu précédent.

Délibération n°2017-01-002 – CAVITES 37 – Adhésion de la Commune de Sepmes

Vu les articles L.5210-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Sepmes du 8 Septembre 2016 sollicitant son adhésion au Syndicat Intercommunal Cavités 37,
Vu la délibération du Syndicat Intercommunal Cavités 37 en date du 17 Novembre 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'adhésion de la Commune de Sepmes au Syndicat Intercommunal Cavités 37.

Délibération n°2017-01-003 – Restauration des toitures et des parties hautes de la nef de l'Eglise Saint Maurice – Demande de subvention – Fonds Départemental de Solidarité Rurale – Tranche 2

Monsieur Le Maire rappelle que la 1^{ère} tranche des travaux est démarrée depuis le 17 Octobre 2016, elle se continue jusqu'en 2017. Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de déposer des demandes de subventions auprès plusieurs organismes pour la 2^{ème} tranche des travaux de l'Eglise. Ces travaux peuvent être aidés par le Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale. En effet, ce projet est un investissement important et exceptionnel.

Plan de financement prévisionnel de la 2^{ème} tranche :

Montant	HT	TVA	TTC
2 ^{ème} tranche	116 873.60 €	23 374.72 €	140 248.32 €

Subventions	Pourcentage du HT	Montant
Etat – DRAC	30%	35 062.08 €
Département 37	50%	58 436.80 €
Fondations	8.56%	10 000 €
Fonds propres et emprunts	11.44%	13 374.72 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, décide :

- DE SOLLICITER une subvention, au taux le plus élevé, auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale.
- CHARGE Monsieur Le maire de faire les démarches
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les pièces se rapportant à ce dossier.

Délibération n°2017-01-004 – Valorisation des espaces paysagers du Village de Crissay Sur Manse – Demande de subvention – Fonds Départemental de Solidarité Rurale

Avec l'aide de l'ADAC et du CAUE, nous envisageons d'améliorer et de valoriser les espaces en bordure de voirie ainsi que le parc situé derrière la Mairie. Dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants et de rendre une impression plus agréable aux nombreux touristes de notre village. Le tourisme est un facteur important de la vie de notre Commune. Il faut chercher à impliquer la population dans cette démarche et valoriser notre image de la marque « l'un des plus villages de France ». Ces travaux peuvent être aidés par le Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
Nature des travaux	Montant	Nature des apports financiers	Montant
Etudes	ADAC	FDSR	4 063.00
Plantation Rue du Château	6 000.00	ETAT	8 000.00
Aménagement du jardin Tranche 1	11 800.00	Autofinancement	7 737.00
Frais d'organisation de la journée des jardins	2 000.00		
TOTAL HT	19 800.00	TOTAL HT	19 800.00
TOTAL TTC	23 760.00	TOTAL TTC	23 760.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, décide :

- DE SOLLICITER une subvention, au taux le plus élevé, auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale.
- CHARGE Monsieur Le maire de faire les démarches
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les pièces se rapportant à ce dossier.

Délibération n°2017-01-005 – Valorisation des espaces paysagers du Village de Crissay Sur Manse – Demande de subvention – DETR

Avec l'aide de l'ADAC et du CAUE, nous envisageons d'améliorer et de valoriser les espaces en bordure de voirie ainsi que le parc situé derrière la Mairie. Dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants et de rendre une impression plus agréable aux nombreux touristes de notre village. Le tourisme est un facteur important de la vie de notre Commune. Il faut chercher à impliquer la population dans cette démarche et valoriser notre image de la marque « l'un des plus villages de France ». Ces travaux peuvent être aidés par l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
Nature des travaux	Montant	Nature des apports financiers	Montant
Etudes	ADAC	FDSR	4 063.00
Plantation Rue du Château	6 000.00	ETAT	8 000.00
Aménagement du jardin Tranche 1	11 800.00	Autofinancement	7 737.00
Frais d'organisation de la journée des jardins	2 000.00		
TOTAL HT	19 800.00	TOTAL HT	19 800.00
TOTAL TTC	23 760.00	TOTAL TTC	23 760.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, décide :

- DE SOLLICITER une subvention, au taux le plus élevé, auprès de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).
- CHARGE Monsieur Le maire de faire les démarches
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les pièces se rapportant à ce dossier.

Informations – Questions diverses :**Entretien des bancs publics :**

Voir pour le démontage et le nettoyage.

Prochain conseil municipal : Vendredi 10 Février 2017 à 18h30, salle du conseil

La séance est close à 19h30

Pour extrait conforme,
A Crissay-sur-Manse, le 13 Janvier 2017
LE MAIRE,
M. MIRAULT

JJ.LEGROS	M.BOND	M.RICHARD	J.ONDET	X. CARRE LAUBIGEAU
A.MARTIN	J. LANDIER		B. de NOUEL	I.TROUBAT